



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2024/2025



Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	After'Croq DX		
N° de dossier Poona :	2403200		
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton club de l'Isle d'Abeau		
Lieu de la compétition :	Gymnase St Hubert 38080 l'Isle d'Abeau		

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

<input type="text"/>					
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le niveau géographique de la compétition est :

2) La compétition se déroule du :   au

3) Dans :  salle(s) et sur  terrains

Salle 1 =  terrains

Salle 2 =  terrains

Salle 3 =  terrains

Salle 4 =  terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de  à

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :  discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	26/02	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	64	pour l'ensemble de la compétition
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date de paiement		
Critère 2 - Date d'inscription		
Critère 3 - Meilleur CPPH		

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27221>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié  à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	12	2 tableaux	<input type="text"/>	3 tableaux	<input type="text"/>
Par équipes	<input type="text"/>				

17) Le paiement se fera  individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer  en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public/inscriptions?eventid=27221>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	27/02	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	27/02	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Par connaissance avec un CPPH proche. Sinon se rapprocher du club.

Le/la partenaire d'un joueur forfait devra prévenir le club organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou par le joueur) ou de sa non-participation, faute de quoi, il/elle sera inscrit(e) automatiquement avec un autre joueur dans la mesure du possible. Si pas de possibilité, l'organisateur avertira le joueur de sa non-participation dans la discipline concernée.

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	SPIN - SPEED GOLD (Elite)
Le volant de référence plastique sera	YONEX - MAVIS 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.

Tout joueur forfait ou blessé pendant la compétition doit prévenir le Juge-Arbitre.

